



15, rue Gamble Est, bureau 204 - Rouyn-Noranda (Québec) Canada J9X 3B6
Inscription (TSXV = EXS) (OTCQB = EXSFF) (FSE et BE = E1H1)

EXPLOR COMPLÈTE UNE PREMIÈRE TRANCHE D'UN PLACEMENT PRIVÉ EN ACTIONS ORDINAIRES D'UN MAXIMUM DE 250 000 \$

ROUYN-NORANDA, CANADA, le 1^{er} novembre 2017 – Ressources Explor inc. (« Explor » ou la « Société ») (Bourse de croissance TSX: EXS, OTCQB : EXSFF, FSE & BE : E1H1) annonce qu'elle a clos une première tranche d'un placement privé sans l'entremise d'un courtier d'un nombre maximum de 3 571 500 unités à un prix de 0,07 \$ chacune, pour un produit de souscription total pouvant aller jusqu'à 250 000 \$ CDN (le « **placement privé** »). Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un-demi bon de souscription, chaque bon de souscription complet pouvant être exercé pour acheter une action ordinaire à un prix de 0,12 \$ pour une période de 24 mois. La première tranche du placement privé close aujourd'hui consiste en la vente de 2 857 143 unités, représentant 2 857 143 actions ordinaires et 1 428 571 bons de souscription, pour une souscription de 200 000 \$ par une personne apparentée de la Société, soit Christian Dupont, administrateur et chef de la direction de la Société. Suite au placement privé, en présumant l'exercice des bons de souscriptions inclus dans les unités achetées par Christian Dupont, M. Dupont détiendrait, directement ou indirectement, ou exercerait le contrôle sur environ 4,3 % des actions émises et en circulation de la Société.

Le produit net du placement privé sera utilisé par la Société à des fins de fonds de roulement.

L'émission des titres à une personne apparentée lors de la première tranche du placement privé constitue une « opération avec des personnes apparentées » au sens du Règlement 61-101 (le « **Règlement 61-101** ») sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières, qui est incorporé à la politique 5.9 de la Bourse de croissance TSX. Lors de l'examen et de l'approbation de la première tranche du placement privé, le conseil d'administration de la Société a déterminé que cette souscription auprès d'une personne apparentée est dispensée de l'obligation d'évaluation officielle et de l'approbation des porteurs minoritaires requises par le Règlement 61-101, principalement sur la base que la juste valeur marchande de cette souscription auprès d'une personne apparentée ne dépasse pas 25 % de la capitalisation boursière d'Explor, conformément aux articles 5.5 et 5.7 du Règlement 61-101.

Les titres qui seront émis lors de la première clôture du placement privé sont assujettis à une période de restriction de quatre mois et un jour, se terminant le 2 mars 2018. Le placement est conditionnel à l'obtention de l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX.

Ressources Explor inc. est une compagnie publique inscrite à la Bourse canadienne de croissance TSX (EXS), sur l'OTCQB » (EXSFF) et à la Bourse de Francfort et de Berlin (E1H1).

Ce communiqué de presse a été préparé par Ressources Explor inc. La Bourse de Croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

La Société

Ressources Explor inc. est une société canadienne d'exploration minière qui détient des propriétés en Ontario, au Québec, et au Nouveau-Brunswick. Explor se concentre actuellement sur l'exploration dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi. Cette ceinture se retrouve dans les provinces du Québec et de l'Ontario avec environ 33 % en Ontario et 67 % au Québec. La ceinture de roches vertes de l'Abitibi a produit plus de 180 000 000 onces d'or et 450 000 000 tonnes de métaux de base au cours du dernier siècle. La Société a été continuée en vertu des lois de l'Alberta en 1986 et a ses bureaux principaux au Québec depuis 2006.

Le principal projet de Ressources Explor inc. est le projet Timmins Porcupine West (TPW) situé dans le camp minier de Porcupine, province de l'Ontario. Les ressources minérales de TPW (communiqué de presse du 27 août 2013) comprennent ce qui suit :

Les ressources minérales à ciel ouvert à une teneur de coupure de 0,30 g/t Au sont les suivantes :

Indiquées :	213 000 oz (4 283 000 tonnes à 1,55 g/t Au)
Présumées :	77 000 oz (1 140 000 tonnes à 2,09 g/t Au)

Les ressources minérales souterraines à une teneur de coupure de 1,70 g/t Au sont les suivantes :

Indiquées :	396 000 oz (4 420 000 tonnes à 2,79 g/t Au)
Présumées :	393 000 oz (5 185 000 tonnes à 2,36 g/t Au)

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs reliés aux activités d'Explor ou à son secteur d'activité. Ces énoncés prospectifs sont basés sur les activités, des estimations, prévisions et projections. Ils ne sont pas une garantie de la performance future et comprennent des risques et des incertitudes qui sont difficiles à prédire et peuvent être hors du contrôle d'Explor. Un nombre important de facteurs peuvent faire en sorte que les conséquences et résultats peuvent différer considérablement de ceux exprimés dans les énoncés prospectifs, y compris ceux présentés dans d'autres documents publics de la Société. De plus, ces énoncés se réfèrent à la date à laquelle ils ont été faits. Par conséquent, il ne faut pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Explor ne s'engage nullement à réviser ces énoncés prospectifs ni à publier une mise à jour pour tenir compte d'événements, de circonstances ou de faits postérieurs à la date du présent communiqué, qu'ils soient prévisibles ou non, à moins d'y être tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Christian Dupont, président
Tél : 888-997-4630 ou 819-797-4630
Fax : 819-797-1870
Site Web : www.explorresources.com
Courriel: info@explorresources.com